

HONDURAS

Date des élections: 29 novembre 1981

But de la consultation

Election des députés au Congrès national qui devait remplacer l'Assemblée constituante élue en avril 1980.

Caractéristiques du Parlement

Aux termes de la nouvelle Constitution élaborée par l'Assemblée constituante et promulguée le 20 janvier 1982, le Parlement monocaméral du Honduras, le Congrès national, comprend 82 députés.

Considérations générales et déroulement de la consultation

Les précédentes élections législatives générales avaient eu lieu en mars 1971. En décembre 1972, le Congrès national de 64 membres fut dissous à la suite d'un coup d'Etat militaire. En avril 1980, une Assemblée constituante de 71 membres fut élue en vue de rédiger une nouvelle Constitution et de préparer la voie à un retour sans heurt au régime civil*.

Les élections législatives eurent lieu conjointement avec l'élection présidentielle. Dans les deux cas, les principaux partis en lice étaient le *Partido Nacional* (PN), conservateur, et le *Partido Liberal de Honduras* (PLH), centriste. Leurs candidats à la présidence étaient, respectivement, MM. Ricardo Zuniga Agustinus et Roberto Suazo Cordova, Président de l'Assemblée constituante. Ils préconisaient tous deux une réforme graduelle pour élever le niveau de vie faible du pays. Etaient également en lice le Parti démocrate-chrétien et le Parti de l'innovation et de l'unité, de centre gauche.

Presque 80% de l'électorat de plus de 1,5 million de personnes participèrent au scrutin qui se déroula dans le calme. Le Parti libéral remporta une victoire nette avec 54% du suffrage universel, s'assurant ainsi la présidence et une majorité absolue au Congrès - 44 sièges sur 82. Le D^F Suazo Cordova prit ses fonctions le 27 janvier 1982 pour un mandat de quatre ans.

* Voir *Chronique des élections et de l'évolution parlementaires XIV* (1979-1980), p. 17.